

Eté 2022

Votre magazine du vol libre en Belgique

Fly!

123

Spécial marche ou vole



INFOS

FÉDÉRATION BELGE DE VOL LIBRE (FBVL) ASBL

Association sans but
lucratif.

Moniteur Belge du 22
février 2005.

Numéro d'entreprise:
0416058635.

Siège Social: Rue Montoyer
1 boîte 6 à 1000 Bruxelles.

SECRETARIAT

P/A Jean Solon
Stationstraat 103
B-2860 Sint-Katelijne-Waver
TEL/FAX: 015 32 18 20
E-mail: info@fbvl.be

SITE WEB

WWW.FBVL.BE

ORGANE D'ADMINISTRATION

PRESIDENT

Olivier Georis

0486 31 34 36

olivier.georis@skynet.be

ADMINISTRATEUR

Jean-Yves Squifflet

0474 555 961

mail.jy.squifflet@gmail.com

ADMINISTRATEUR

William Sterckx

016/203281

william.sterckx@telenet.be

ADMINISTRATEUR

Koen Michiels

0470881119

paraglidingkoen@gmail.com

ADMINISTRATEUR

Nathanael Majoros

0473 28 98 13

fbvl@majoros.net

ADMINISTRATEUR

Patrick Brison

0479 900 166

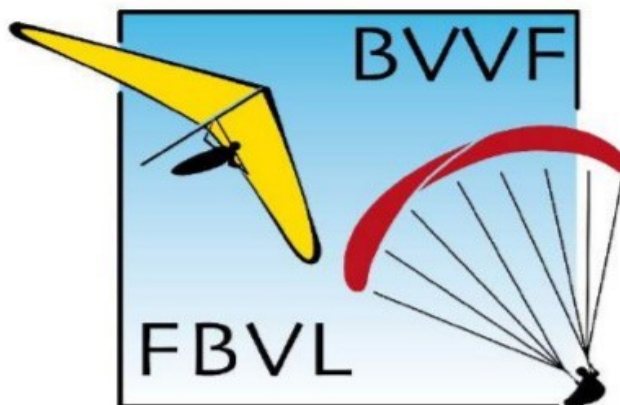
pbn@skynet.be

ADMINISTRATEUR

Robin Lefebvre

0496566493

robin@airport.be



FÉDÉRATION BELGE DE VOL LIBRE (FBVL) ASBL

Association sans but lucratif.

Moniteur Belge du 22 février 2005.

Numéro d'entreprise: 0416058635.

Siège Social: Rue Montoyer 1 boîte 6 à 1000 Bruxelles.

SECRETARIAT

P/A Jean Solon

Stationstraat 103

B-2860 Sint-Katelijne-Waver

TEL/FAX: 015 32 18 20

E-mail: info@fbvl.be

SITE WEB

WWW.FBVL.BE

- 4** **Travaux Terril de Hornu**

- 5** **Journée des Grands Ducs à Coo**

- 6-8** **De Coo à Rachtig et retour : le vol bivouac de plaine, une nouvelle discipline ?**

- 9-12** **5 pilotes belges à la Bornes to Fly 2022**

- 14-15** **11^e Chamois & Belgian Vol et Ski open**

- 16-17** **Touch the Sky : genèse d'une idée... pas si folle**

- 18** **SVAS : donnez une nouvelle vie à vos anciens parachutes de secours**

- 19-23** **Rapports réunions Organe d'Administration**

- 24-25** **Cotisations et assurances FBVL 2021**

TRAVAUX TERRIL DE HORNU

C'est une petite équipe motivée qui s'est donné rendez-vous ce mardi 24 mai au pied du terril à Hornu.

Le camionneur a déposé les 13 tuyaux de 6 m de long en PEHD à **8h45**.

Alain Hattois, Colette Charles, Cecile Lekeux, Francis Corbers et Sébastien Desmette se sont mis en œuvre pour la mise en place des 78 m de tuyaux.

Le tout bouclé en 4h, y compris l'ajout d'une bonne trentaine de brouettes sur le dernier tuyaux, en attendant l'ajout de terre par l'entrepreneur sur le chantier voisin. Le but est de reboucher le fossé, lieu de nombreux accidents ces dernières années.



Le club des Ailes du Levant remercie les courageux travailleurs, ainsi que la FBVL pour sa contribution financière.

Cet aménagement, une fois terminé, permettra d'avoir un site plus sécurisé. Hornu est un des sites facile d'accès, accessibles aux débutants et qui permet pourtant de beaux cross, parfois jusqu'en France, voire même les Ardennes françaises! En effet, l'orientation phare est le O et NO, celle-ci permet de se retrouver assez rapidement en France, avec des plafonds autorisés plus généreux en général.

Sébastien Desmette

La FBVL remercie chaleureusement ces bénévoles et le club des Ailes du Levant pour leur travail incessant pour ouvrir, entretenir et améliorer ces sites terriliens du Hainaut, accessibles au plus grand nombre de membres FBVL par leur proximité et topologie, ils sont donc importants pour permettre aux pilotes débutants d'acquérir de l'expérience avant d'aller sur des sites plus techniques.



JOURNÉE DES GRANDS DUCS À COO

L'idée d'un trophée des Grands Ducs à Coo est née en 2013. La compétition de parapente aurait dû se dérouler les 25 et 26 mai 2013, mais elle avait été annulée pour cause d'une météo déplorable et n'avait pas été reportée à cause de la coupe de Belgique de l'époque .

Mais comme nous avons de la suite dans nos idées et comme le covid avait relâché les liens entre les membres de la fédération, on a trouvé bon de relancer l'idée d'une compétition à Coo.

Prévue pour le premier mai, elle a encore une fois été reportée au 14 mai 2022. Nos prières ont été exaucées et nous avons pu profiter de conditions météo magnifiques, on n'a pas fait mieux depuis.

Les inscriptions et la distribution des feuilles de route a débuté à 10h30 sur le parking du Val de la Cascade à Coo. Les feuilles de route avec les points GPS dataient de 2013 et manquaient un peu de précision, mais il paraît que l'axe de la terre a un peu bougé, mais ce n'est pas grave .

Il y a eu un peu plus de 25 inscriptions officielles et contrôles d'assurances, c'est un peu peu pour une fédération de plus de mille membres, il faudra améliorer la publicité la prochaine fois.

Mais le bonheur de se retrouver tous ensemble était bien présent, tout le monde est monté au déco ouest et la course a été lancée à 11h30.

Comme l'hélicoptère de Coo Attractions voulait également profiter de nos bonnes conditions météo, on a dû régler les zones d'atterro de chaque partie, et c'est de l'atterro ouest que j'ai pu voir décoller et s'envoler le premier candidat qui n'était d'autre que mon fils Frédéric.

C'est bien sûr très normal qu'un local montre le meilleur chemin à suivre aux autres candidats et concurrents.

Comme les conditions météo sont devenues formidables à partir de midi, tous les concurrents se sont mis en l'air

suivis par beaucoup d'autres parapentistes. Et quand notre Julien national a voulu décoller il était tout seul sur la déco. On a bien sûr eu du renfort et il a pu décoller lui aussi.

On a pu compter sur toute la longueur de l'horizon des groupes de 10 à 15 voiles, comme des bouquets de fleurs dans le ciel dixit les autochtones, et cela en toute sécurité.

Les limites de la course étaient la frontière allemande, mais comme les conditions étaient exceptionnelles certains ont continué jusqu'à la Moselle.

Bien sûr, ils n'étaient pas là pour la fin de la compétition à 18 H .

Il faut croire que tout le monde, super heureux bien sûr de leur journée de vol, était bien fatigué et peu de pilotes ont rentré leurs feuilles de vol .

Alors pour ne pas faire de jaloux, on a rangé les trophées et il a été décidé qu'il n'y aurait pas de perdant puisque tout le monde était content.



Tout s'est très bien terminé devant un bon verre et une petite restauration au Val de la Cascade.

Rendez-vous vous est donné pour recommencer ce nouveau challenge début mai 2023.

VIVE LE PARAPENTE !

Louis Neys (photo : Julien Buchem).

De Coö à Rachtig et retour : le vol bivouac de plaine, une nouvelle discipline ?

Etudier les cartes météo.

Nous sommes à la mi-mai et j'ai le luxe de partager mon passe-temps de voler avec mon partenaire Lode. Comme souvent, nous garderons ce week-end libre pour voler. Nous aimerions nous entraîner pour notre vol bivouac en juin. Les prévisions promettent presque pas de vent le samedi et du vent du sud-est le dimanche. Mon ami propose un plan formidable: « Volons de Coö à la Moselle le samedi. Là, nous dormirons dans la tente. Et dimanche, nous volerons de Zeltingen-Rachtig à Coö pour récupérer la voiture. » Génial!! Le plan contient tous les ingrédients pour une formidable micro-aventure: c'est difficile, mais théoriquement faisable, nous pouvons travailler notre condition si nous nous vachons de manière inattendue, nous essayons notre équipement bivouac et nous avons un objectif de vol clair sur lequel nous pouvons nous concentrer. Quel plan cool...

Avec une tension saine.

Nous avons étendu le plan à un certain nombre d'amis libéristes et en attendant, la tension monte chez moi ... Ce serait tellement cool si ça marchait! Je sais qu'en théorie je peux le faire, voler 100 km en Belgique et en Allemagne. Et je connais maintenant bien mon matériel léger: le harnais Bogdan Fly est très confortable et ma Mentor 5 Light se comporte comme un agneau docile. Et quand-même! Que se passe-t-il si les autres volent jusqu'à Rachtig et que je reste à Coö parce que je ne peux pas m'extirper ? Que se passe-t-il si je plouffe après 20 km? Et que faisons-nous quand nous nous vachons tous quelque part à mi-chemin ? Toutes des hésitations inutiles que j'essaie de caser avant de vraiment s'y mettre.

En route pour Coö

Le vendredi soir, nous arrivons à Coö, juste à temps pour un vol en soirée. En attendant, Joren nous rejoint, il est aussi partant pour l'aventure. Le samedi matin, Lode transmet une tâche avec trois points de contournement :

- Prüm: c'est un point de repère pratique dans la bonne direction et aussi un point de contournement du Belgian Paragliding Cup à laquelle vous pouvez participer toute l'année
- Meerfeld : pour s'assurer que nous restons certainement au nord de l'espace aérien de Spangdahlem
- Et l'atterrissage officiel de Zeltingen-Rachtig: le but !

Nonante-neuf kilomètres au total.

L'aller

La journée commence lentement et finalement nous partons en distance à deux heures. Assez tard si on veut voler encore 90 km sans vent, mais c'est quand même possible!

Lode est en vol avec son Omega X-Alps 3, Joren avec l'Artik6 et moi avec mon Mentor5. La première glisse nous met immédiatement dans une position délicate, mais après avoir cherché un peu, nous trouvons une bonne pompe. A la radio on entend un prudent : « Euh, quelqu'un a-t-il vérifié si la LFA Golf 2 est ouverte? » Si seul LFA Golf 1 est ouverte, on ne peut monter que jusqu'à FL55 en Belgique et c'est « seulement » 1676 mètres avec le QNH standard. Heureusement, cela ne s'avère pas être un problème et nous pouvons continuer notre chemin en toute tranquillité d'esprit. En Allemagne, nous pouvons même aller plus haut et nous en faisons usage avec une altitude maximale de plus de 2400 mètres dans le courant de l'après-midi!



Malheureusement, nous nous perdons rapidement et nous volons tous séparément pendant la majeure partie de la journée. À un moment donné, il n'y a plus de cumulus, seulement un grand trou bleu. Heureusement, cela fonctionne bien. La lisière de la forêt, une ligne électrique, un tracteur tondeuse d'herbe, presque tous les indicateurs thermiques fonctionnent aujourd'hui comme je m'y attends.



La Moselle

En volant et en faisant de l'auto-stop, nous nous installons tous les trois vers sept heures et demie sur la terrasse de Kloster Machern. Wow, nous l'avons fait! Le week-end a déjà été un succès. Joren a volé un record personnel, j'ai survolé Prüm pour la première fois, et Lode est l'instigateur de cette grandiose idée. Tout en dégustant un weissbier et un bon repas, nous vérifions à nouveau les prévisions. Cela semble prometteur pour rentrer « à la maison » en vol demain. Mais d'abord nous montons avec un sentiment de satisfaction à la recherche d'un endroit pour camper.

Le retour

Dimanche matin, nous commençons la journée par un vol matinal vers la boulangerie à Dorfladen, de l'autre rive de la Moselle. A l'atterro, des parapentistes viennent à nous de tous les côtés ! Quelques connaissances nous ont repérés et viennent prendre le pouls. « Oui ça promet d'être une bonne journée, non il n'y a pas de limite de hauteur au-dessus de Zeltingen, oui vous ne pouvez voler ici que si vous vous êtes inscrit sur la liste des invités du club local Moselfalken » et enfin « oui, au Dorfladen ils ont aussi du café à emmener avec soi :) », nous répondons patiemment à toutes les questions.



Mansplaining

De retour au départ, une brise sportive nous attend. Lode et Joren partent et je suis prêt à partir, quand un pilote un peu plus âgé vient soudainement me voir à moitié paniqué et commence à me parler: « Regardez cet Artik, aurez-vous suffisamment de vitesse pour avancer avec votre voile « B »? Pensez-vous honnêtement que ce sera un vol amusant? Que vous allez apprécier cela? Est-il sage de décoller? » ... Je suis perplexe. Moi, Karlien, qui a régulièrement des craintes irrationnelles concernant de « vents forts », estime justement qu'il n'y a rien de spécial aujourd'hui. Oui, c'est thermique et cela provoque, en combinaison avec le vent météo, parfois un cycle solide au déco. Mais la vitesse pour avancer ne sera vraiment pas un problème! Il faut juste s'assurer de ne pas rester coincé dans la zone de compression au-dessus de la crête, et d'avancer en recherche d'une bulle thermique cloche devant le déco. Les conditions en l'air semblent assez calmes. Non mais... Un cas typique de *mansplaining*. Ou est-ce que ce monsieur projette maintenant ses propres peurs sur moi ? Heureusement, j'ai assez confiance en moi pour prendre ma propre décision et le remercier poliment pour ses conseils. Peu de temps après, Joren, Lode et moi nous nous retrouvons ensemble à 1200 mètres dans des conditions merveilleuses. Malgré ce beau départ, nous n'arrivons pas à faire le vol de retour vers Coo ensemble. Lode est le premier à partir en cross, vers 14h00 et termine son vol en atterrissant au sommet à Coo, près de la voiture. Je quitte Zeltingen après ma deuxième tentative de départ vers 15h15 et Joren part un peu plus tard, vers 16h00, pour son vol final direction la Belgique.

Comme je suis content de ne pas être resté coincé à Zeltingen! Surprise, alors que je viens de partir en cross, j'entends soudain Lode à la radio: « Comme c'est agréable d'entendre ta voie, chérie, je suis presque à la frontière avec la Belgique, les conditions s'améliorent ici! » « Super, je viens chéri »! Mais d'abord, se concentrer sur le vol. Quand je passe devant Meerfeld, je vois quelques voiles loin en dessous de moi faire du soaring. Je fais signe, même si je suis beaucoup trop haut pour qu'on puisse le voir, et dans mon esprit, je suis presque certain qu'ils me saluent aussi!



Vol bivouac de plaine

C'est donc possible, faire du vol bivouac dans la plaine des Ardennes. Et ça donne envie de plus. Peut-être y a-t-il encore beaucoup plus de points de départ que nous pouvons relier en fonction des prévisions de vent? Nous allons nous pencher sur la question. Et si les prévisions semblent bonnes, n'hésitez pas à nous rejoindre lors d'une micro-aventure.

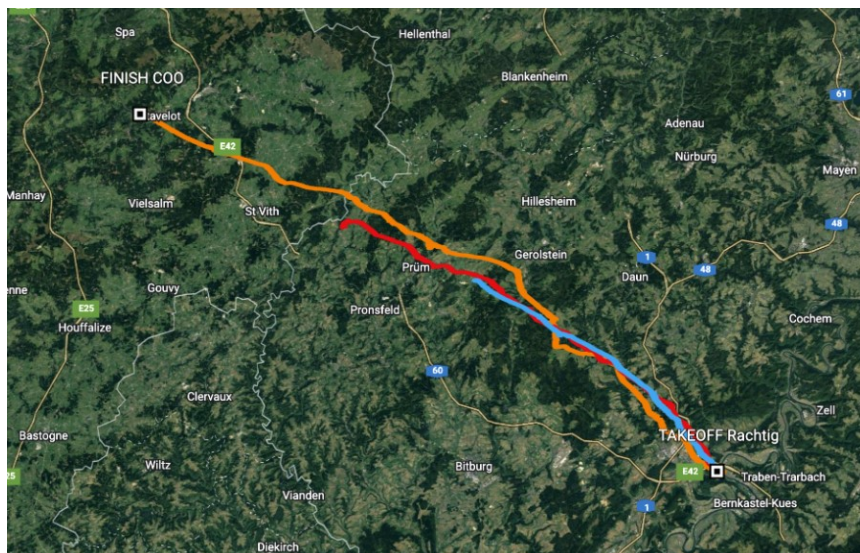
Karlieng Engelen

Images : Julien Buchem, Karlieng Engelen, Lode Spruyt

Plus de photos :

<https://adobe.ly/39X5cCn> -> toutes les photos depuis les airs ont été prises par Julien Buchem à Coo et les photos des voiles d'en bas ont été prises depuis Meerfeld par Laetitia Lesenfans.

<https://photos.app.goo.gl/GQzUiVMnztaWXdxw5>: les photos dans Google photos sont faites par moi-même, mais pas toutes de qualité égale... + certaines par Didier Dautrepoint, dans ce cas le nom du fichier commence par son nom. Et les cartes météo sont de Lode.



5 pilotes belges à la Bornes to Fly 2022

La Bornes to Fly c'est quoi ?

La Bornes to Fly est une course combinant le parapente et la marche, dans la lignée de la célèbre X-Alps. Les pilotes évoluent sur un parcours de trois jours ponctué par deux bivouacs en pleine nature. Le parcours (de 100 à 250 km) est choisi par le Directeur d'épreuve pour s'adapter aux conditions météo. Il emmène les pilotes à travers les plus beaux panoramas de la Haute-Savoie. Une seule certitude, les pilotes partent à pied de la plage d'Angon, au bord du lac d'Annecy, pour y revenir trois jours plus tard. Chaque participant avance selon sa capacité physique et ses qualités techniques ou simplement au gré de ses envies...



doit avoir au-minimum un assistant pour assurer le soutien logistique, nous étions un chouette groupe de 16 belges à nous retrouver le jeudi 26 mai 2022 sur les bords du lac d'Annecy...

La BTF 2022 :

Cette année nous étions 5 pilotes belges à rejoindre la 9^{ème} édition de cette course mythique de marche et vol dans les Alpes. Pour ma part, ainsi que pour Gaetan Mignolet et Bruno Caby c'était une grande première, tandis que Jean de Biolley y participait pour la 2^{ème} fois et Thibault Voglet pour la 3^{ème}. Comme chaque pilote

Pour ma part, les 4 objectifs de cette première participation étaient 1/ de terminer le parcours ; 2/ de prendre du plaisir ; 3/ de partager un chouette moment avec ma sœur Anne-Maud qui a accepté de se lancer dans l'aventure avec moi et d'être mon assistante ! 4/ de découvrir de nouvelles routes et coins de vol.



Nous avons tous profité du jeudi pour nous dégourdir les ailes depuis le décollage de Planfait et pour profiter du lac sous un soleil estival avant de confirmer notre inscription, rencontrer les 73 autres pilotes et surtout découvrir le parcours de cette édition 2022 lors du briefing du soir !

Le parcours original qui a été proposé par Xavier Potié, le Directeur d'épreuve, a pris en compte le vent du Nord qui était annoncé pour les 3 jours en nous proposant de partir dans un premier temps vers la Combe de Savoie en traversant les Bauges, puis de remonter vers Passy Plaine Joux à l'entrée de



la Vallée de Chamonix en passant par le Beaufortain, pour revenir ensuite vers le lac d'Annecy en passant par les Aravis et la montagne de Sullens. La distance optimisée du parcours était de 166 km et, première en 9 éditions, aucune goutte de pluie ou de neige n'étaient annoncés pour les 3 prochains jours !

Le reste de la soirée du jeudi soir a laissé place aux derniers préparatifs, à la vérification du matériel, au chargement des batteries (corporelles et électroniques ;-)), et surtout aux échanges concernant les options possibles pour le lendemain matin !

Vendredi 27 mai à 10 h !!!

Départ de la course... Enfin ! L'excitation et la concentration étaient palpables dès le réveil au sein de toutes les équipes. Tout le monde a suivi l'option principale du jour qui était de monter directement au décollage de Montmin, ou même un peu plus haut pour certains, pour tenter de rejoindre les faces Est de l'autre côté du lac au niveau d'Entrevernes. Après les premiers mètres au pas de course, j'ai pris mon rythme en laissant les bêtes de course devant... L'objectif était d'avaloir ces premiers 830 mètres de dénivelé positif en moins d'1h30 pour garder de l'énergie pour la suite. Arrivé au déco, une première grappe se formait déjà de l'autre côté du lac, c'était le bon moment pour décoller ! La longue transition au-dessus du lac m'a permis de réaliser une petite vidéo pour l'anniversaire d'un autre pilote belge exceptionnel qui aurait dû également m'accompagner

comme assistant, mais ses roulettes en ont décidé autrement ... (il se reconnaîtra ;-)).

Et puis, c'est parti pour une première journée de folie pendant laquelle j'ai passé près de 7h en l'air, parcouru les premiers 100km du parcours, volé dans des vallées inconnues, découvert de magnifiques paysages dans le Beaufortain pour finalement poser à 20h40 au pied du col du Joly ! La première partie du vol s'est bien passée jusqu'à Chamoux où j'étais dans les 30 premiers et où les routes étaient balisées par de nombreuses voiles, mais comme personne n'avait l'air de refaire le plaf à la balise de Chamoux, j'ai décidé de me jeter directement dans la vallée de l'Isère vers la Dent d'Arclusaz. J'ai posé au pied du Château de Miolans à côté duquel j'ai pu ensuite redécoller un peu avant 17h en bord de route, après plusieurs tentatives ([lien vidéo](#)), pour ensuite encore voler cette fois seul pendant près de 5h ! Cela restera probablement un de mes plus beaux vols, tant les paysages du Beaufortain avec le soleil de fin de journée et les dernières neiges accrochées aux sommets étaient magnifiques !

J'étais encore sur mon petit nuage quand j'ai retrouvé mon assistante juste avant 21h pour dresser le bivouac et se préparer pour le lendemain. 40^{ème} au général, j'ai découvert que Jean et Bruno étaient justes à quelques centaines de mètres devant en direction du col du Joly ! Après cette première journée, 3 de mes 4 objectifs étaient déjà remplis et boucler le reste du parcours en 2 jours semblait vraiment à portée d'ailes...



Samedi 28 mai :

Réveil à 6h pour avaler un bon petit déjeuner avant de prendre la route dès 7h pour le col du Joly auquel je suis arrivé après 1h50 de marche pour les 10 premiers km et les 800 mètres de dénivelé positif. A mon arrivée Jean avait déjà décollé et j'ai pu également apercevoir Bruno décoller... Malheureusement, la couche nuageuse s'est vite épaissie et après plusieurs faux espoirs, j'ai dû me résigner à continuer à pied par l'arrête du Mont Joly vers le Nord. Ce n'est qu'à 12h45 que les nuages se sont dissipés et que j'ai pu décoller pour ensuite rejoindre la balise de Passy Plaine Joux en vol. A mes yeux, les conditions de vol sur Passy n'étaient pas très saines et dès qu'on prenait un peu d'altitude au-dessus du décollage ça brassait pas mal ! J'ai donc décidé de retraverser la vallée vers le Sud pour poser à l'entrée de la vallée de Saint-Gervais.

Samedi 28 mai à 14h45 :

L'objectif suivant était de rejoindre à pied les faces Ouest entre Combloux et Megève. C'est là que j'ai pris une mauvaise décision qui m'a conduit ensuite à abandonner la course !

A 16h45, comme je marchais déjà depuis 2h et que je n'étais qu'à la moitié de ce que je pensais faire en démarrant, j'ai décidé de décoller sur la face Nord entre Combloux et Saint-Gervais. Comme 2 rapaces semblaient tenir sans trop de mal en dynamique, je me suis dit que la brise n'était pas trop forte et que je devrais pouvoir facilement rejoindre les faces Ouest

en vol. Malheureusement, après mon décollage depuis un pré au-dessus de chalets, je me suis retrouvé dans une masse d'air « machine-à-laver », avec la brise venant de Sallanches beaucoup plus forte qu'escomptée, en marche arrière à mettre toute mon énergie à garder ma voile ouverte... Bref, 10 minutes de vol dont je me serais bien passé ! J'ai finalement décidé de me jeter, contraint et forcé, dans la vallée de Saint-Gervais pour me mettre un peu à l'abri de la brise. Avec très peu de possibilités d'atterrissage, je pensais pouvoir rejoindre une zone dégagée, mais au moment de passer la dernière rangée d'arbre, il m'a malheureusement manqué 2-3 mètres... J'ai donc fini ma course au sommet d'un arbre, la voile ayant coiffé les arbres voisins, je suis arrivé à 1 mètre du sol sans aucune égratignure.

Je pense que j'ai eu de la chance et qu'il aurait pu y avoir des dizaines de scénarios différents. Dans ce genre de course, la condition physique peut faire la différence au moment de prendre certaines décisions et l'analyse des conditions de vol reste primordiale pour voler en sécurité... Je pensais le savoir et pourtant... Certains m'ont demandé depuis pourquoi je n'avais pas continué la course à pied puisqu'il restait qu'une quarantaine de kilomètres ! Je n'ai pas de réponse précise et après-coup c'est vrai que cela aurait été envisageable, mais je pense que j'avais besoin de digérer cet incident et de souffler un bon coup.

Fort heureusement, les autres pilotes belges n'ont pas eu de pareilles mésaventures et on fait de supers résultats! Jean a terminé 24^{ème} en seulement 2 jours, tandis que Thibault (43^{ème}) et Bruno (48^{ème}) ont bouclé le dimanche et que Gaetan a terminé 65^{ème}.

« Est-ce que la Bornes to Fly est faite pour moi ? »

Si en tant que pilote belge, tu te demandes si la BTF est faite pour toi et si tu as le niveau, je te dirais que tout d'abord c'est une magnifique aventure et une superbe expérience. Comme toutes les compétitions, pro ou amicales, c'est toujours un super moyen pour progresser, faire de nouvelles rencontres et découvrir de nouvelles régions de vol, mais il vaut mieux être préparé. Pour le BTF, je pense qu'il faut au moins avoir une bonne condition physique et de l'expérience de vol en montagne et en cross. Ensuite, une bonne préparation est nécessaire et heureusement il existe plein d'outils pour ça ! Si tu ne les connais pas encore, voici ci-dessous quelques chouettes ressources :

- Le site officiel de la Bornes To Fly : <https://www.bornestofly.fr/>
- Une chouette application qui permet de calculer en 2 secondes des itinéraires de rando : <https://reliefmaps.io/>

- Les balises météo en temps réel de la FFVL : <http://www.balisemeteo.com/depart.php?dept=74>
- Spotair permet de voir tous les sites de vol libre mais aussi d'activer des fonds de carte avec les thermiques et les traces de vol pour planifier ses vols : <https://www.spotair.mobi/>

Et finalement si tu as aussi envie de participer à des courses de marches et vol ou des compétitions, sache qu'il y'en a de toutes les catégories et certaines sont accessibles aux pilotes « lambda ». Tu peux déjà en retrouver pas mal sur Airtribune - <https://airtribune.com/events/next> ou sur le site de la FFVL - <https://parapente.ffvl.fr/classement/M>.

Pour avoir un premier aperçu, je t'invite d'ailleurs à participer au challenge **X'Ardween qui aura lieu les 27 et 28 août 2022** dans les Ardennes françaises et qui est accessible à tout pilote : <https://parapente.ffvl.fr/compet/3936>

Quentin Courtois



: [quentcourtois](https://www.instagram.com/quentcourtois)



: [quentin.courtois.10](https://www.facebook.com/quentin.courtois.10)



AIR³

NEW GENERATION FLIGHT PHABLET



"ALL IN ONE" RUGGED ANDROID 7" VARIO GPS PHABLET



ACCURATE
VARIO



POWERFUL
GPS



LIVE
TRACKING



100%
ANDROID



RUGGED 7"
IPS SCREEN



OPTIMISED
READABILITY



PHONE &
MESSAGES



XCTrack
COMPANION

PARAGLIDER - HANG GLIDER - PARAMOTOR - GLIDER - BALLOON

COLOR MAP
NAVIGATION (XC)



THERMAL
ASSISTANT



AIRSPACE
ASSISTANT



IDEAL FOR
COMPETITION



Contact: info@fly-air3.com - WWW.FLY-AIR3.COM - +32495249656



DUC DE PRASLIN BELGIUM®
Belgian Chocolates of Distinction
Filip BLONDEEL dit CHOCO
Chocolatier et pilote !

11^{ième} Chamois & Belgian FBVL Open Manche du Challenge FFVL 2022

Pas de chance pour ce 11^{ième} Vol et Ski de Chamois. Après un année blanche en 2021 suite à l'épidémie, cette année c'est le manque de neige dans le versant sud des Alpes qui n'a pas permis d'organiser un we de compétition sympa avec des manches variées dans des conditions de sécurité pour tous. La 11^{ième} édition du Vol et Ski de Chamois sera donc reportée en 2022. Nous avons quand même décidé d'organiser le samedi une

amicale avec les pilotes belges déjà sur place. Il y a avait 3 écoles durant toute la semaine avant ce we du 12 et 13 février. L'école Ikarus de Gand, l'école Fou d'L de Godinne et Au Fil du Vent. Si les pilotes Ikarus n'avaient pas quitté Chamois avant le WE nous aurions pu être plus de 25 pilotes belges. Nous étions quand même 14 à nous amuser sur un parcours simplifié où il y a avait suffisamment de neige pour assurer la sécurité.



Le parcours consistait à décoller et rester le plus longtemps voile en vol mais pieds au sol en glissant sur la neige. 1^{ier} déco réussi, 100 pts, puis 10 points par seconde de glisse avec un total maxi de 200 pts. Puis vol tranquille jusqu'au déco intermédiaire (il n'était pas sécurisé, par manque de neige, d'aller faire des « Touch and Go » sur les deux bosses longeant le télésiège). Au déco intermédiaire, il fallait couper une

ligne en glissant à ski entre deux piquets. Ensuite, direction l'atterro, avant celui-ci un touch sur un grand rond et 3 lignes à couper en glissant voile ouverte. Pour l'atterro, soit atterro ressource, toucher la neige dans un grand rond et continuer à voler pour survoler trois lignes et terminer en touchant un piquet (total 300 pts) soit glisser sur les lignes et marquer 25 pts par ligne franchie.



Le total de la manche était à 1000pts. Même cette manche simplifiée n'a pas été aisée car l'instabilité et le manque de neige ont donné des conditions bien thermiques qui n'ont pas facilité le placement et la bonne altitude pour réaliser les ateliers. Personne n'a fait un sans-faute!

Le soir, nous avons pris le repas au Lago Lod, montée et descente vers notre hôtel pour certains en moto neige sous la pleine lune! Après le repas chez Bruna, comme toujours, grâce à nos **généreux sponsors**, nous avons un prix pour tous les participants présents. Et n'oublions pas les délicieux chocolats belges offerts par notre moniteur pilote chocolatier « Choco » de chez **Duc de Praslin** !

Avant cette compétition amicale, nous avons eu une semaine merveilleuse, grand soleil et peu de

vent, ce qui a permis aux 3 écoles de tourner à plein régime sur les télésièges et réaliser pour la majorité des pilotes plus de 30 vols en 5 jours. Nous avons pu travailler la plage de vitesse de nos voiles, le placement pour les PA, la glisse ski aux pieds.... C'est toujours très intéressant pour les pilotes de mieux connaître le débattement aux freins de leur voile. C'est un gros plus par la suite pour le vol en thermique.

Par moment, au sommet à 2500 mts, nous avons eu les conditions pour faire du kite snow avec nos voiles de parapente. C'est toujours un moment très intense de pouvoir se faire tracter par la voile et tirer des bords, faire du soaring, multiplier les touch and go !

A l'année prochaine !

Thierry Moreau – Ecole Au Fil du Vent.



Touch the sky : genèse d'une idée... pas si folle



La pause de midi : l'endroit magique où naissent parfois les envies simples mais aussi les idées les plus farfelues. Et si on faisait du treuil ? L'après-midi sur chantier sera prolifique en suggestions partant dans tous les sens et puis tout cela retournera au frigo. Mais cette émulation a implanté dans notre noisette une certaine envie d'explorer cette piste si bien qu'au détour d'une annonce nous découvrons notre premier amour, un dévidoir hydraulique monté dans une magnifique Ford Fiesta rouge. Un petit aller-retour dans les plaines des Vosges avec un plateau remorque, et nous voilà équipé de la bête avec les précieux conseils de ses concepteurs.

Youtube : [Treuil freeway 22 Dudek parapente](#)

(vidéo réalisée par les concepteurs)

Mais bon, pas simple du tout cette histoire et l'on se rend vite compte que la tâche sera plus ardue que prévue. Après réflexion, le truc dans sa configuration initiale n'est pas très sécurisant et nos recherches nous poussent vers une nouvelle solution. Nous nous lançons derechef dans l'acquisition d'un autre modèle qui lui, fera les belles heures de ce début d'aventure.

Le système est compact, la prise en charge est rapide et le montage sur attelage du Ford Transit facile. Une guillotine est mise en place et cette fois on y est. Manque le brevet, dans toute cette préparation on avait zappé cet élément. Nous pallions rapidement à ce défaut et nous voici opérationnel !!

Au départ, c'est un petit groupe très restreint qui va roder l'engin et renforcer notre conviction de l'intérêt pour cette technique. On se retrouve le plus souvent après journée sur ce qui va devenir notre base et on enchaîne les rotations. Au fur et à mesure le groupe s'étoffe et de plus en plus de pilotes viennent nous visiter, souvent par curiosité. On a même l'occasion de sortir de notre bocal à la demande du club « Les Ailes du Levant » pour une journée découverte.

Youtube : [Parapente avec un treuil en Belgique](#) (RTBF)

Notre infrastructure évolue à grand pas et tous les rouages se mettent en place, « Touch the sky » est né. Notre club travaille essentiellement sur le plateau de Bioul, à proximité des 7 Meuses.

La technique est simple : un véhicule équipé du treuil se place à une distance d'environ 50 m du pilote qui est attaché au câble en dyneema. Un starter se trouve près du pilote et va guider son décollage et son début de treuillée avant de passer la main au treuilleur dans le véhicule. Une fois arrivée au bout de la piste, le pilote large le câble qui est ramené au véhicule grâce à un parachute en bout de ligne. Et on y retourne...



Le treuil est dit dans ce cas-ci à « dévidoir », ce qui est différent du treuil fixe. La machine travaille sur un système de tension hydraulique, permettant une grande souplesse au treuillage.

Et l'altitude de largage ? Et bien cela reste du parapente, donc variable en fonction des conditions climatiques, de l'aile, du niveau du pilote pour optimiser son cap, de la longueur de la piste... mais cela reste rentable avec un gain d'altitude sol variant de 250 à 500 m. Le tout en deux minutes.

Est-ce accessible à tous ? Presque. Un niveau minimum est requis mais avec un bon encadrement (moniteur au sol ou initiateur treuil), des pilotes ayant déjà réalisé des grands vols sont aptes à s'essayer à cette pratique.

Nos projets ? Continuer à faire voler un maximum

de pilotes bien sûr, mais ouvrir le chemin au PMR (en bi ou en solo) est un projet qui nous tient à cœur et qui fera partie intégrante de nos occupations prochaines.

Plusieurs structures (*) proposent du treuillé en Belgique alors si cela vous tente, allez leur dire bonjour, l'expérience ne vous laissera pas indifférent ;-)

Salutations aériennes.

Frédéric Heurion

(*) Autres clubs (Beauvechain et à la côte) :

Avia Airsports, www.avia-airsports.com

Jan van Gent, www.vliegvereniging-janvangent.nl





VOS ANCIENS PARACHUTES DE SECOURS PEUVENT ENCORE SAUVER DES VIES !

SUPER VERSATILE AIRDROP SYSTEM SVAS

SVAS est un projet de la fondation **Humanitarian Pilots Initiative** (HPI). Notre objectif est de fournir un support aérien en cas de catastrophes naturelles et de situations de crise en permettant le déploiement rapide de l'aide humanitaire.

Trop souvent, le matériel humanitaire indispensable est bloqué, perdu ou saisi en chemin à cause des infrastructures manquantes, dégradées ou de l'instabilité politique.

Vos parachutes de secours connectés à notre système permettent de livrer du matériel de secours rapidement et en toute sécurité. Nous pouvons larguer tous types de charges: denrées alimentaires, installations de traitement de l'eau, médicaments, équipements médicaux, ...

Donnez une seconde vie à vos parachutes de secours !

hpi.swiss/svas-drop-system
svas@hpi.swiss
 [hpisswiss](https://www.instagram.com/hpisswiss)



Envoyez-les nous à :
SVAS HPI Corderie SMITS-HENIN
Av. de la Couronne 236B
1050 Ixelles / Belgium

RAPPORT DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DU 16 DECEMBRE 2021

Présent : Olivier Georis, Patrick Brison, Koen Michiels, Robin Lefebvre, Jean-Yves Squifflet, Jean Solon (notules).

Excusé : Aron Michiels, William Sterckx, Nathanael Majoros.

Fly

Jean a terminé le Fly et les administrateurs donnent le feu vert pour la publication.

Prochaine réunion

Dates possibles le 13 janvier ou le 20 janvier.

Réactivation monitorat

Alain Gillot a communiqué qu'il veut reprendre des activités comme Moniteur de parapente. Les administrateurs approuvent cette démarche.

Cotisations « GAA » pour membres de fédérations étrangères

La cotisation pour obtenir la licence GAA pour des membres de fédérations étrangères est fixée à 20 €.

Rochehaut

Suite à des démarches de Thierry Moreau et de Jean pour rouvrir le site de Rochehaut, l'Agence Wallonne du Patrimoine invite la FBVL et les autres acteurs concernés afin de voir s'il est possible de réutiliser le décollage qui est situé sur un site classé. Thierry ne pouvant pas être présent à la date proposée, Paul Schmit, Maxime Jaspard et Olivier Duplicy pourront représenter la FBVL.

Frais d'entretien des sites

Alain Peraux sera défrayé pour tout le travail qu'il a fait

sur 10 sites différents pendant l'année 2021. Toutefois les administrateurs demandent à Alain de se limiter à un budget de 1200 € par année, hormis frais inattendus, pour lesquelles il devra introduire une demande au préalable.

Texte brevet de Moniteur

Il faut qu'il y ait une discussion entre enseignants concernant les adaptations qui devraient être fait dans ce texte. Il y aura déjà une première réunion par Zoom le 11 janvier à 20h pour constituer un groupe de travail. Un appel sera fait à tous les Moniteurs/Aide-Moniteurs pour participer à ce groupe de travail avec un délai de réponse pour le 10 janvier.

Parachutes de secours

Jean-Yves s'est informé à l'EHPU sur la situation dans les autres pays. Certains pays ont des plieurs de parachute certifiés, d'autres pays non. Jean-Yves suit cela de près à l'EHPU et l'ESTC (commission de sécurité de l'EHPU).

Patrick invite tous les intéressés de participer à la réunion avec le plieur professionnel de Temploux.

Site internet

Afin de pouvoir répondre à différentes demandes concernant le site internet, Jean contactera un spécialiste professionnel pour lui demander un devis pour un avis et éventuellement le travail à faire.

Brevets

- Thibaut Voglet obtient le brevet d'Initiateur Treuil parapente.
- La demande de Thibaut Voglet pour son stage à l'étranger est approuvée.

Rapporteur: Jean.

RAPPORT DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DU 13 JANVIER 2022

Présent : Olivier Georis, Patrick Brison, Koen Michiels, Robin Lefebvre, Jean-Yves Squifflet, William Sterckx, Jean Solon (notules).

Excusé : Aron Michiels, Nathanael Majoros.

Membre effectif

Enrique Koll est accepté comme membre effectif.

Comptes annuels

Le compte de résultat et le bilan de 2021 sont approuvés pour présentation et approbation à l'assemblée générale.

Le budget pour 2022 proposé par Jean est amendé et approuvé pour présentation et approbation à l'assemblée générale.

(Suite sur la page suivante).

RAPPORT DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DU 13 JANVIER 2022 (SUITE)

Assemblée Générale

A cause des incertitudes liées à la situation sanitaire et la difficulté d'organiser une AG en présentiel, il est décidé de tenir celle-ci par téléconférence comme l'année passée. Jean-Yves regardera pour le programme de vote.

Les invitations doivent partir 15 jours à l'avance.

Les examens qui auraient lieu le même jour, seront annulés. Jean regardera pour d'autres dates d'examens et les proposera aux candidats déjà inscrits.

William se représentera pour l'Organe d'Administration s'il ne prend pas la place d'une autre candidat, Robin ne sait pas s'il reposera sa candidature. Il n'y a pas encore d'autres candidature.

Cours de premiers secours

Est maintenu mais pour maximum 20 personnes par langue dans le respect des règles Corona.

Task Force LFA Golf

Olivier fait le débriefing de cette réunion à laquelle il a participé avec Quentin Debras.

Le système GAA redémarrera le 15 mars. On a su démontrer qu'il y a eu beaucoup de vols « en règle » de libéristes et cela a rassuré les militaires.

On parle d'une zone MILFAG13 qui passerait en classification « G » (espace non contrôlé).

L'activation de la LFA GOLF 3 (Theux) serait bientôt consultable sur l'application EBSHTower.

Une collaboration avec les fédérations de planeurs se met en place concernant l'activation des GAA.

Prochaine réunion : 24 avril.

Brevets

- Didier Depireux peut faire son examen de Moniteur de parapente avec Alain Petit.

- Karlien Engelen obtient le brevet d'Aide-moniteur temporaire limité à l'école Airsport.

- Bert Adams obtient la prolongation de son brevet d'Aide-moniteur temporaire limité.

- Dirk De Sutter peut faire sa formation de Pilote Biplace avec Mario Deroo.

Texte brevet de Moniteur

Il y a eu une première réunion le 11 janvier entre enseignants concernant les adaptations qui devraient être fait dans ce texte et Jean-Yves enverra le compte-rendu de cette réunion. Une deuxième réunion est prévue le 22 février.

Chaise roulante parapente

William ira la chercher chez Jan van Gent et l'emmènera à Beauvechain.

Rapporteur: Jean.

RAPPORT DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DU 14 FEVRIER 2022

Présent : Olivier Georis, Patrick Brison, Koen Michiels, Robin Lefebvre, Nathanael Majoros, William Sterckx, Jean Solon (notules).

Excusé : Aron Michiels, Jean-Yves Squifflet.

Membre effectif

Benjamin Nieuwland est accepté comme membre effectif. Les personnes qui ont fait la demande pour participer à l'assemblée générale mais qui ne sont pas membre effectif recevront le lien pour suivre l'assemblée mais pas celui pour voter.

Assemblée Générale

William et Robin se représentent pour l'Organe d'Administration. Il n'y a pas encore d'autres candidatures.

Jean traduira le mot du président qu'Olivier lui enverra demain.

Nathanaël enverra à Jean un fichier à compléter pour le programme de vote.

La présentation sera composée de :

- Mot du président
- Réalisations des clubs et sur sites
- GAA
- Beauvechain
- BPO
- Comptes 2021
- Budget 2022
- Présentation candidats

Jean-Yves devra envoyer le lien Zoom à Jean pour envoi aux inscrits.

(Suite sur la page suivante).

RAPPORT DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DU 14 FEVRIER 2022 (SUITE)

Cours de premiers secours

Le cours de premiers secours a eu lieu avec 25 participants, c'était très réussi.

Les administrateurs remercient William pour l'organisation.

Beauvechain

Le club delta/parapente Avia Airsports demande des subventions à hauteur de 540 € pour l'achat d'un nouveau câble pour un treuil. Les administrateurs approuvent et William transférera la facture à Jean pour paiement.

Brevets

- Mario Deroo obtient le brevet de Moniteur de parapente.

- Roby Houssa peut entamer sa formation de d'Aide-moniteur avec Thierry Moreau.

- Arthur Reinhardt peut faire sa formation de Pilote Biplane avec Thierry Moreau.

Prochaine réunion

Jeudi le 17 mars chez Nathanaël.

Rapporteur: Jean.

RAPPORT DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2022

Présent : Olivier Georis, Jean-Yves Squifflet, Patrick Brison, Koen Michiels, Robin Lefebvre, Nathanael Majoros, William Sterckx, Aron Michiels, Jean Solon (notules).

Invité (téléconférence) : Thierry Moreau.

Subsides

Thierry informe les administrateurs des informations qu'il a recueillies auprès de l'ADEPS et de l'ASIF concernant des subsides à l'emploi et les sportifs de haut niveau. Il est toutefois possible qu'un regroupement avec d'autres fédérations sera nécessaire.

William a contacté le Vlaamse Sportfederatie, qui le rappellera la semaine prochaine.

Robin a une réunion avec Sport Vlaanderen le 23 mars. William le rejoindra.

Démission Aron

Aron donne sa démission de l'Organe d'Administration pour des raisons professionnelles.

Les administrateurs acceptent cette démission et remercient Aron pour son travail ces dernières années.

Jean fait signer les papiers des nominations et démissions pour le Moniteur Belge.

Date assemblée générale 2023

Les administrateurs demandent à Jean de vérifier si la salle est libre le 4 ou le 11 février.

Travaux terril de Hornu

Le club Les Ailes du Levant demande une intervention de 1800 € pour l'enterrement de tuyaux afin de

combler un fossé. Comme le club va déjà contribuer 3000 € en vidant presque la caisse du club, les administrateurs sont d'accord de combler « le trou ».

Délégué CIVL

Jochen Zeischka démissionne en tant que délégué CIVL. Nathanaël veut bien prendre sa place. Jean réglera cela avec la FAI via l'ACRB.

« Carvout-zone » Prayon

Olivier a prolongé la procédure SPACC, qui est gérée par le club Aéroloisirs dont il est également le trésorier.

L'activation de cette zone pourrait être publiée par la page FB de la FBVL.

Olivier demandera à Lode Spruyt de rajouter cette zone sur l'application EBSHTower, et il regardera avec Nathanaël comment faire pour les deux publications.

Geozones

Concernant le dossier type des 7-Meuses, Olivier eu un contact avec la DGTA et il suffirait d'obtenir une « reconnaissance » du site par la DGTA. Olivier regardera avec Jean comment procéder.

Brevets

- Valéry Demaré peut entamer sa formation de d'Aide-moniteur avec Thierry Moreau.

Prochaines réunions

Jeudi le 28 avril à Zaventem.

Mardi le 24 mai par Zoom.

Jeudi le 23 juin à Zaventem.

Rapporteur: Jean.

RAPPORT DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2022

Présent : Olivier Georis, Patrick Brison, Koen Michiels, Nathanael Majoros, William Sterckx, Jean-Yves Squifflet (téléconférence), Jean Solon (notules).

Excusé : Robin Lefebvre.

Invité (téléconférence) : Thierry Moreau.

Brevets

- Didier Depireux obtiendra le brevet de Moniteur de parapente dès que Jean recevra et vérifiera son carnet de vol et de stage (endéans le mois qui suit). Le reste du dossier est en ordre.

- Bert Adams peut faire son examen pratique pour le brevet d'Aide-moniteur de parapente avec Xavier Barbé, Yves Borreman, Rudi Roelens ou Jean-Yves Squifflet.

- Olivier Krikorian peut entamer sa formation d'Aide-moniteur de parapente avec Xavier Barbé et Olivier Gillot.

- Bert Adams et Dirk Jordens peuvent entamer leur formation de Treuilleur avec William Sterckx, Jan Bernaerts et Mark Tielemans.

- Rudi Roelens peut faire la formation de Pilote Biplace avec Mario Deroo.

Han sur Lesse

La proposition de Yves Borreman est acceptée, on continue sur les mêmes bases que les années précédentes mais avec une école en moins.

Geozones

Nous attendons toujours une réponse pour le dossier type des 7-Meuses.

Olivier demande à Jean de déjà préparer la lettre pour les communes, à envoyer aux gestionnaires de sites.

Subsides

Robin a eu un contact avec Sport Vlaanderen et la situation n'a pas l'air très favorable pour cette partie du pays, il faut au moins 1500 membres ou sinon rejoindre un autre fédération. Cette fédération pourra alors bénéficier de 10 à 15.000 € de subsides supplémentaires.

Pour l'ADEPS les choses sont moins claires en un groupe de travail est composé, constitué d'Olivier, Patrick et Thierry.

Olivier contactera l'AISF pour poser des questions que tous les administrateurs peuvent lui fournir.

Thierry écrira un article pour le Fly.

Textes de brevets

Le brevet d'Initiateur Treuil de parapente est amendé. Il ne pourra donner cours qu'aux pilotes qui ont déjà fait 15 grands vols et il devra apprendre à guider les pilotes à la radio.

Le brevet de Moniteur de parapente proposé par le groupe de travail est amendé et voté.

Le texte sur les examens pratiques pour les brevets de Pilote de parapente sont approuvés.

Patrick mettra les textes en forme et les enverra pour traduction.

Examens pratiques

Les écoles agréées auront l'obligation d'organiser à tour de rôle des examens pratiques en Belgique pour le brevet de Pilote. On demandera 3 dates par école. Jean demande de donner des détails et un texte plus précis à envoyer aux écoles.

Rapporteur: Jean.

RAPPORT DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DU 24 MAI 2022

Présent : Olivier Georis, Patrick Brison, William Sterckx, Robin Lefebvre, Jean Solon (notules).

Excusé : Koen Michiels, Nathanael Majoros, Jean-Yves Squifflet.

Subvention câble pour treuil Touch the Sky

Les administrateurs décident d'octroyer un subvention de 400 € au club agréé Touch the Sky pour l'achat d'un câble pour leur treuil. Jean leur demandera d'écrire un article pour le Fly.

Do You Think You Can Fly

William demande si cette compétition pourra être organisée sous le chapeau de la FBVL afin de bénéficier des assurances FBVL. William sera co-organisateur et ce n'est que pour 2023. Les administrateurs sont d'accord. Jean signale qu'il faudra communiquer bien à l'avance les dates, lieux et organisateurs afin d'obtenir la confirmation des différents assureurs.

(Suite sur la page suivante).

RAPPORT DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DU 24 MAI 2022 (SUITE)

Marcourt sud

Olivier contactera Pascal Lhoas afin d'éclaircir sa demande concernant les travaux à Marcourt sud.

Fly

Pour le Fly de juin/juillet, les articles suivants devront être envoyés à Jean prochainement :

- Travaux Hornu (déjà chez Jean) ;
- Compétition amicale Coo : Olivier contacte Louis Neys ;
- Vol bivouac Coo-Rachtig ; Olivier contacte Lode Spruyt;
- Article subsides ADEPS (Thierry Moreau + Olivier);
- Born to Fly: Olivier contactera Quentin Courtois;
- Rapports (Jean);
- Décès Marc Tielemans (Jean);
- Textes de brevets (Patrick).

Geozones

En attendant l'accord des bourgmestres, Jean pourra déjà commencer à constituer les dossiers de Coo et de Beuraing.

GAA-zones

La Force Aérienne a signé la convention GAA et le système GAA peut maintenant reprendre. En collaboration avec les fédérations de vol à voile, un travail est maintenant entrepris pour pouvoir accéder plus facilement aux GAA. Les perspectives sont plutôt prometteuses.

Brevets

- Didier Depireux a obtenu le brevet de Moniteur de parapente.
- Dries Cordemans obtient le brevet de Moniteur de parapente.
- Patrick Brison obtient le brevet de Treuilleur de parapente.
- François Leveau obtient le brevet de Treuilleur de parapente.

Accident Marc Tieleman

Les administrateurs discutent de l'accident mortel en delta et au treuil de Marc Tieleman à Beauvechain. Cela s'est arrivé lors du décollage (lock-out). La FBVL a exprimé ses condoléances à la famille et a, selon les désirs de celle-ci, versé 100 € à une asbl de protection de la nature.

Prochaine réunion

Le 23 juin à 19h30. William invite les administrateurs chez lui pour la réunion.

Balises météo

Maxime Jaspard a construit une balise pour Beuraing, qui semble bien marcher. Cette balise a été préfinancée par la FBVL et son coût est d'à peu près 300 €. Maxime veut bien encore en faire et les administrateurs sont d'accord pour en commander 2 ou 3 exemplaires. Les frais annuels pour tous les sites s'élèvent à 50 €. On communiquera l'adresse mail pour aller consulter ces balises et Olivier demandera à Raymond Glaude le lien pour la balise de Coo.

Rapporteur: Jean.

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EN LIGNE DE LA FBVL DU 19 FEVRIER

Comptes 2021, budget 2022, décharge administrateurs

Après le rapport de l'Organe d'Administration de la FBVL ainsi que la présentation des comptes 2021 et du budget 2022, l'Assemblée Générale décharge les administrateurs pour l'année de fonctionnement 2021 et approuve les comptes de 2021 et le budget pour 2022 à l'unanimité des voix.

Elections

Ensuite les membres sortants et rééligibles de l'organe d'administration et les nouveaux candidats pour l'organe d'administration se présentent, suivi par les élections. Les administrateurs suivants sont (ré)élus :

William Sterckx (rééligible) : élu avec 27 voix sur 29;
Robin Lefebvre (rééligible) : élu avec 23 voix sur 29.

Le président déclare l'assemblée générale close après la proclamation des résultats des élections.

COTISATION ET ASSURANCE FBVL 2022

Après l'augmentation de la cotisation suite à une augmentation des primes d'assurance en 2020, la cotisation restera inchangée pour 2022.

Les membres ont toujours la possibilité de payer une cotisation « Premium » en payant 40 € en plus, nous répétons que cette partie « Premium » est gardée sur un compte séparé qui servira

uniquement à l'acquisition ou la conservation de terrains d'atterrissage ou de décollage. De plus, les membres premium recevront une carte de membre « papier » par la poste, les autres membres pourront télécharger et imprimer leur carte de membre sur leur compte MyFBVL, un mail de confirmation sera envoyé pour pouvoir le faire.

	<u>Sans assurance (1)</u>	<u>Avec assurance (2)</u>
Membre normal	75 €	100 €
Première affiliation	60 €	85 €
Après le 31 août 2022	30 €	55 €
Fly! en format papier	+ 35 €	+ 35 €
Cotisation Premium (soutien aux sites)	+ 40 €	+ 40 €
Assurance RC passagers biplace (3)		+ 55 € / + 150 € / + 300 €
Assurance moteur auxiliaire (4)		+ 30 €
Carte IPPI 4, IPPI 5 ou IPPI 6 (5)		+ 25 €
Licence sportive FAI (6)		+ 5 €

(1) Envoyez au secrétariat de la FBVL la preuve que vous êtes assuré en Responsabilité Civile pour la pratique du deltaplane et/ou du parapente (feuille de police et preuve de paiement).

(2) Couverture possible du 20 décembre 2021 au 31 décembre 2022.

Pour les couvertures voir le point (7) ci-contre.

Le rapatriement n'est pas couvert, pour vos voyages à l'étranger nous recommandons vivement une assurance de voyage (type « assistance ») qui n'exclue PAS le parapente ou le deltaplane (voir exclusions contrat).

(3) Assurance Responsabilité Civile complémentaire (en plus de la cotisation avec assurance de base) vis à vis de tiers transportés, jusqu'à **325.000 €** par passager (**sans franchise**), avec **responsabilité civile « admise »** jusqu'à **114.500 €** et **frais premiers secours** pour passagers jusqu'à **10.000 €**, uniquement pour les pilotes détenant le **brevet FBVL de Pilote Biplace** lors de vols **biplaces non-commerciaux**. Cette assurance peut être prise par aile/voile, avec la possibilité d'assurer plusieurs Pilotes Biplace brevetés par la FBVL volant sur cette même aile/voile.

Prime **par aile/voile : 300 €, par pilote individuel : 55 €.**

Le **biplace non-commercial avec (et sans) moteur auxiliaire** est couvert pour les détenteurs des **brevets FBVL de Pilote Biplace ET de Pilote XC**, en payant l'assurance moteur auxiliaire (voir (4)) et une surprime de **150 €**, donc un supplément de 175 € (delta) ou de 225 € (paramoteur dorsal).

(4) Assurance complémentaire (en plus de la cotisation et l'assurance normale) **uniquement pour Pilotes XC brevetés** par la FBVL. Ne couvre que les parapentes et les deltas avec moteur auxiliaire, décollables à pied (et donc pas les paramoteurs à tricycle ni les DPM).

(5) La carte IPPI n'est délivrée qu'aux membres FBVL détenteurs du brevet de Pilote (IPPI 4), de Pilote XC (IPPI 5 ou de Pilote Biplace (IPPI 6), assurés pour la pratique du vol libre. La carte sera envoyée par la poste et reste valable tant qu'elle est accompagnée par une carte de membre FBVL en cours de validité.

(6) Uniquement pour les pilotes assurés, détenteurs du brevet FBVL de Pilote XC.

(7) ASSURANCE FBVL

AVIABEL (AXIS), Avenue Louise 326, 1050 Bruxelles, TEL: 02 349 12 11.

Responsabilité Civile pour la pratique du vol libre:

Couverture maximale: 1.600.000 €.

Franchise dégâts matériels: 150 €.

Franchise dégâts matériel de vol libre: 300 €. Les dégâts au matériel de vol libre ne sont pas couverts si l'accident est dû à un atterrissage dans une zone de décollage.

Dégâts corporels suite à un accident de vol libre:

- **Décès** de l'assuré: 3750 €.
- **Invalidité permanente** de l'assuré jusqu'à 7500 € au prorata du taux d'invalidité (franchise jusqu'à 25 % de taux d'invalidité).
- **Frais médicaux** de l'assuré jusqu'à 2500 € (franchise de 150 €).
- **Frais de recherche et de sauvetage** de l'assuré jusqu'à 6000 €.

Extension territoriale:

Le monde entier à l'exclusion de: l'Afghanistan, le Burundi, l'extrême nord du Cameroun, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la Corée du Nord, l'Ethiopie, l'Iraq, l'Iran, le Jammu et le Cachemire, le Kenya, le Liban, la Lybie le Mali, la Maurétanie, le Nigeria, le Pakistan, le Pérou, la Somalie, le Soudan, la Syrie, le Yémen; les régions d'Abkhazie, du Donetsk et du Lougansk en Ukraine, d'Ossétie du Sud, le Nagorno-Karabakh, le district fédéral du Nord Caucase, le nord du Sinaï (Egypte) et tous les pays sous sanction des Nations Unies.

Pour l'**Algérie** et la **Colombie** la couverture est limitée aux vols en solo et uniquement aux détenteurs du brevet FBVL de Pilote. Tout vol de perfectionnement, d'instruction ou de biplace, ou toute variante de celui-ci, dans l'un des deux pays précités, n'est pas couvert.

PAYEMENT UNIQUEMENT PAR VIREMENT SUR LE COMPTE FBVL AVEC MENTION COMPLETE DU NOM ET DE L'ADRESSE (surtout si vous payez par un autre compte que votre compte personnel) ET POUR QUOI VOUS PAYEZ EXACTEMENT :

IBAN: BE41 3100 9022 1810 - BIC : BBRU BEBB - SWIFT BBRU BEBB 200

Couverture par l'assurance dès que votre paiement a été reçu sur le compte de la FBVL, une confirmation par mail sera envoyée dans les jours qui suivent le paiement si vous vous êtes également inscrit sur <http://www.fbvl.be/members/registration>

COUVERTURES COMPLÉMENTAIRES POSSIBLES À L'ASSURANCE DE BASE FBVL

Pour pouvoir souscrire ces couvertures il est nécessaire de d'abord prendre l'assurance de base de la FBVL (avec votre cotisation FBVL).

Période de la couverture : du jour du paiement (au plus tôt le 20/12/2021) jusqu'au 31 décembre 2022.

Dégâts corporels suite à un accident de vol libre

Option 1 Seulement décès	Couverture assurance de base		Couverture supplémentaire		Couverture totale		Supplément par année
	3.750,00 €		25.000,00 €		28.750,00 €		20,00 €
	3.750,00 €		50.000,00 €		53.750,00 €		40,00 €
	3.750,00 €		75.000,00 €		78.750,00 €		60,00 €
	3.750,00 €		100.000,00 €		103.750,00 €		80,00 €
	3.750,00 €		125.000,00 €		128.750,00 €		100,00 €

Option 2 Seulement invalidité permanente (1)	Couverture assurance de base		Couverture supplémentaire		Couverture totale		Supplément par année
	7.500,00 €		25.000,00 €		32.500,00 €		50,00 €
	7.500,00 €		50.000,00 €		57.500,00 €		100,00 €
	7.500,00 €		75.000,00 €		82.500,00 €		150,00 €
	7.500,00 €		100.000,00 €		107.500,00 €		200,00 €
	7.500,00 €		125.000,00 €		132.500,00 €		250,00 €

Option 3 Décès + frais médicaux	Couverture assurance de base		Couverture supplémentaire		Couverture totale		Supplément par année
	Décès	Frais médicaux	Décès	Frais médicaux	Décès	Frais médicaux	
	3.750,00 €	2.500,00 €	25.000,00 €	2.500,00 €	28.750,00 €	5.000,00 €	95,00 €
	3.750,00 €	2.500,00 €	50.000,00 €	5.000,00 €	53.750,00 €	7.500,00 €	190,00 €
	3.750,00 €	2.500,00 €	75.000,00 €	7.500,00 €	78.750,00 €	10.000,00 €	285,00 €
	3.750,00 €	2.500,00 €	100.000,00 €	10.000,00 €	103.750,00 €	12.500,00 €	380,00 €
	3.750,00 €	2.500,00 €	125.000,00 €	12.500,00 €	128.750,00 €	15.000,00 €	475,00 €

Option 4 Invalidité permanente (1) + frais médicaux	Couverture assurance de base		Couverture supplémentaire		Couverture totale		Supplément par année
	Invalidité perm. (1)	Frais médicaux	Invalidité perm. (1)	Frais médicaux	Invalidité perm. (1)	Frais médicaux	
	7.500,00 €	2.500,00 €	25.000,00 €	2.500,00 €	32.500,00 €	5.000,00 €	110,00 €
	7.500,00 €	2.500,00 €	50.000,00 €	5.000,00 €	57.500,00 €	7.500,00 €	220,00 €
	7.500,00 €	2.500,00 €	75.000,00 €	7.500,00 €	82.500,00 €	10.000,00 €	330,00 €
	7.500,00 €	2.500,00 €	100.000,00 €	10.000,00 €	107.500,00 €	12.500,00 €	440,00 €
	7.500,00 €	2.500,00 €	125.000,00 €	12.500,00 €	132.500,00 €	15.000,00 €	550,00 €

Option 5 Décès + invalidité permanente (1) + frais médicaux	Couverture assurance de base			Couverture supplémentaire			Couverture totale			Supplément par année
	Décès	Invalidité perm. (1)	Frais médicaux	Décès	Invalidité perm. (1)	Frais médicaux	Décès	Invalidité perm. (1)	Frais médicaux	
	3.750,00 €	7.500,00 €	2.500,00 €	25.000,00 €	25.000,00 €	2.500,00 €	28.750,00 €	32.500,00 €	5.000,00 €	125,00 €
	3.750,00 €	7.500,00 €	2.500,00 €	50.000,00 €	50.000,00 €	5.000,00 €	53.750,00 €	57.500,00 €	7.500,00 €	250,00 €
	3.750,00 €	7.500,00 €	2.500,00 €	75.000,00 €	75.000,00 €	7.500,00 €	78.750,00 €	82.500,00 €	10.000,00 €	375,00 €
	3.750,00 €	7.500,00 €	2.500,00 €	100.000,00 €	100.000,00 €	10.000,00 €	103.750,00 €	107.500,00 €	12.500,00 €	500,00 €
	3.750,00 €	7.500,00 €	2.500,00 €	125.000,00 €	125.000,00 €	12.500,00 €	128.750,00 €	132.500,00 €	15.000,00 €	625,00 €

(1) Invalidité permanente: couverture proportionnelle au taux d'invalidité avec une franchise de 25 % de taux d'invalidité.